

## LES CHEMINEMENTS DOUX : UN ATOUT À CONSERVER



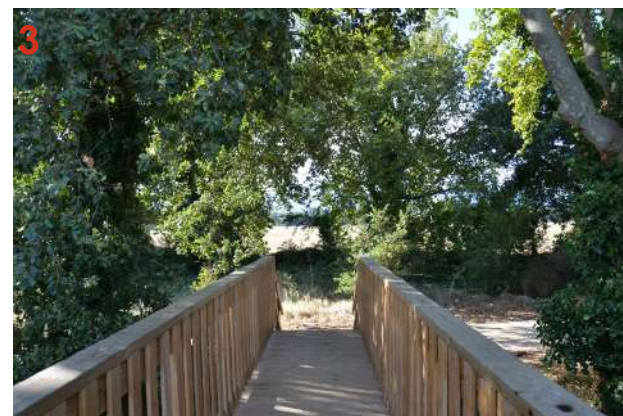
La multitude de petites chemins témoigne de l'utilisation du territoire à des fins agricoles zones agricoles. Ces chemins servent actuellement à des fins de loisirs (sentiers de promenade, jardins...)



Présence en périphérie du site du chemin rural goudronné de St Martin.



2 Aménagement piétonnier devant le cimetière.



3 Passerelle reliant les quartiers Nord au sentier menant au quartier du Mas Lafabrega.



4 Sentier récent en stabilisé menant au quartier du Mas Lafabrega



5 Talus instable comprenant quelques beaux sujets de chênes verts, à stabiliser par un aménagement paysager



6 Talus essentiellement composé de rhizomes de cannes de provence, à reprofiler et à replanter.



7 Chemin agricole (limite entre Montescot et Elne) desservant les parcelles de vignes



8 Le chemin St martin avec ses jardins ouvriers, ses abris à chevaux, son club canin...



9 Le chemin St martin devant les haies de cyprès de la pépinière-horticole du Mas Paredère.

### 2.3.4.2. Les éléments constitutifs du paysage du secteur « Chemin de Saint Martin »

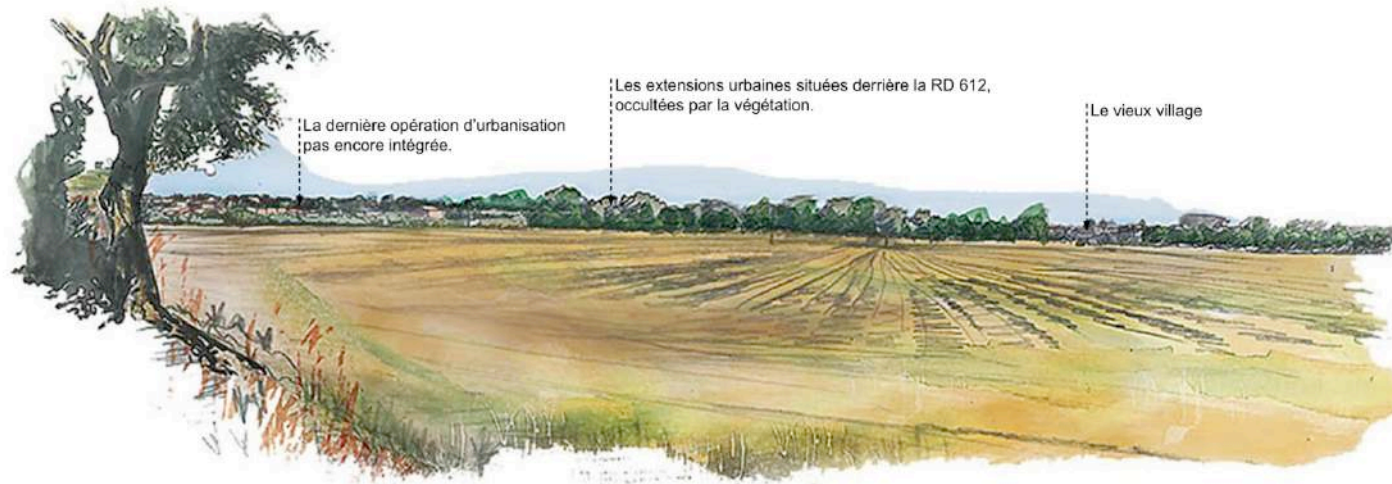
Le secteur de projet se caractérise comme un espace ouvert, délimité par des haies de cyprès, qui ajoutées aux arbres constituant la ripisylve, forment un paysage arboré avec à l'horizon les massifs des Albères et du Canigou.

En effet, le secteur de projet est délimité par des fossés drainants accompagnés de leur ripisylve qui constituent une trame paysagère patrimoniale, assurant ainsi diverses fonctions écologiques.

⇒ **Figure 5 : Les ambiances paysagères du site**

#### LES AMBIANCES PAYSAGÈRES DU SITE

UN CADRE NATUREL ET PAYSAGER PRÉSERVÉ



Le site fait le lien entre les trois entités urbaines de Montescot.



⇒ **Carte 36 « Les composantes du site », page suivante.**

⇒ **Photographie 5 : Les fossés existants autour du secteur d'étude**

Fossé situé le long de la RD 612



Fossé situé en limite du lotissement La Fabrègue



Ouvrage de la RD 612 permettant l'écoulement des eaux.



Fossé situé en bordure du chemin de Saint Martin.



## LES COMPOSANTES DU SITE



-  Zone ouverte en culture
-  Zone en court d'enrichissement
-  Cultures fourragères
-  Parcelles urbanisées
-  Haies structurantes
-  Haies à créer
-  Fossé drainant
-  Chemin existant
-  Chemin à créer

## **SYNTHESE RELATIVE AU CONTEXTE PAYSAGER**

Que ce soit au sein des documents généraux effectués à l'échelle régionale, au sein du Schéma de Cohérence Territoriale de la Plaine du Roussillon ou encore des documents d'orientation de la commune de Montescot, l'enjeu principal peut être synthétisé en une maîtrise du développement urbain afin de conserver l'équilibre entre urbanisation et espaces naturels ainsi qu'agricoles.

Divers éléments (fossés, haies ...) sont à considérer non seulement comme un témoignage du passé agricole mais également comme un héritage à gérer intelligemment et durablement. Ces éléments sont à intégrer dans le paysage afin d'apporter une transition entre les espaces urbains au nord et à l'ouest, les espaces agricoles au sud mais également afin de préserver ces corridors écologiques pour la faune locale, et aussi en termes d'assainissement pluvial....

C'est sur ces trames vertes et bleues que devra se tisser une urbanisation respectant les critères de traitement particulier des franges urbaines en assurant une transition de l'espace urbain vers l'espace rural.

⇒ **Tableau 27 : Inventaire d'espaces remarquables**

## 2.4. LE MILIEU NATUREL

### 2.4.1. Données générales

#### 2.4.1.1. Localisation de la zone d'étude

Le projet d'aménagement du « Chemin de Saint-Martin » se situe dans le département des Pyrénées-Orientales, à l'extrême Sud du territoire communal de Montescot. D'une superficie d'environ 20 ha, le terrain accueille actuellement un champ de céréales. La ripisylve d'un fossé intermittent au Nord, un boisement de Chênes à l'Ouest et un alignement de Cyprès communs au Sud viennent ceinturer cet espace agricole. Le Chemin de Saint-Martin borde le site à l'Est.

#### 2.4.1.2. Description de la zone d'étude et notion d'aire élargie

La zone d'étude cherche à délimiter l'ensemble des surfaces qui sont susceptibles d'être affectées par le projet, directement ou indirectement. L'aire d'étude s'intéresse donc à l'emprise même des futurs aménagements prévus (bâtis et paysagers).

L'aire élargie s'intéresse aux données bibliographiques du secteur et sert de limite au recensement des zonages réglementaires et scientifiques. Elle a été établie à 2 km de rayon, vue la nature et la faible emprise du projet.

### 2.4.2. Recensement des zonages patrimoniaux et réglementaires

Dans un rayon d'environ 2 km (correspondant à l'aire élargie), le projet est concerné par un même site cumulant deux désignations d'inventaires d'espaces remarquables (ZNIEFF et ENS). Ces éléments sont repris thématiquement ci-après.

⇒ **Annexe 1 « Protection des espaces naturels »**,

#### 2.4.2.1. Inventaires d'espèces remarquables

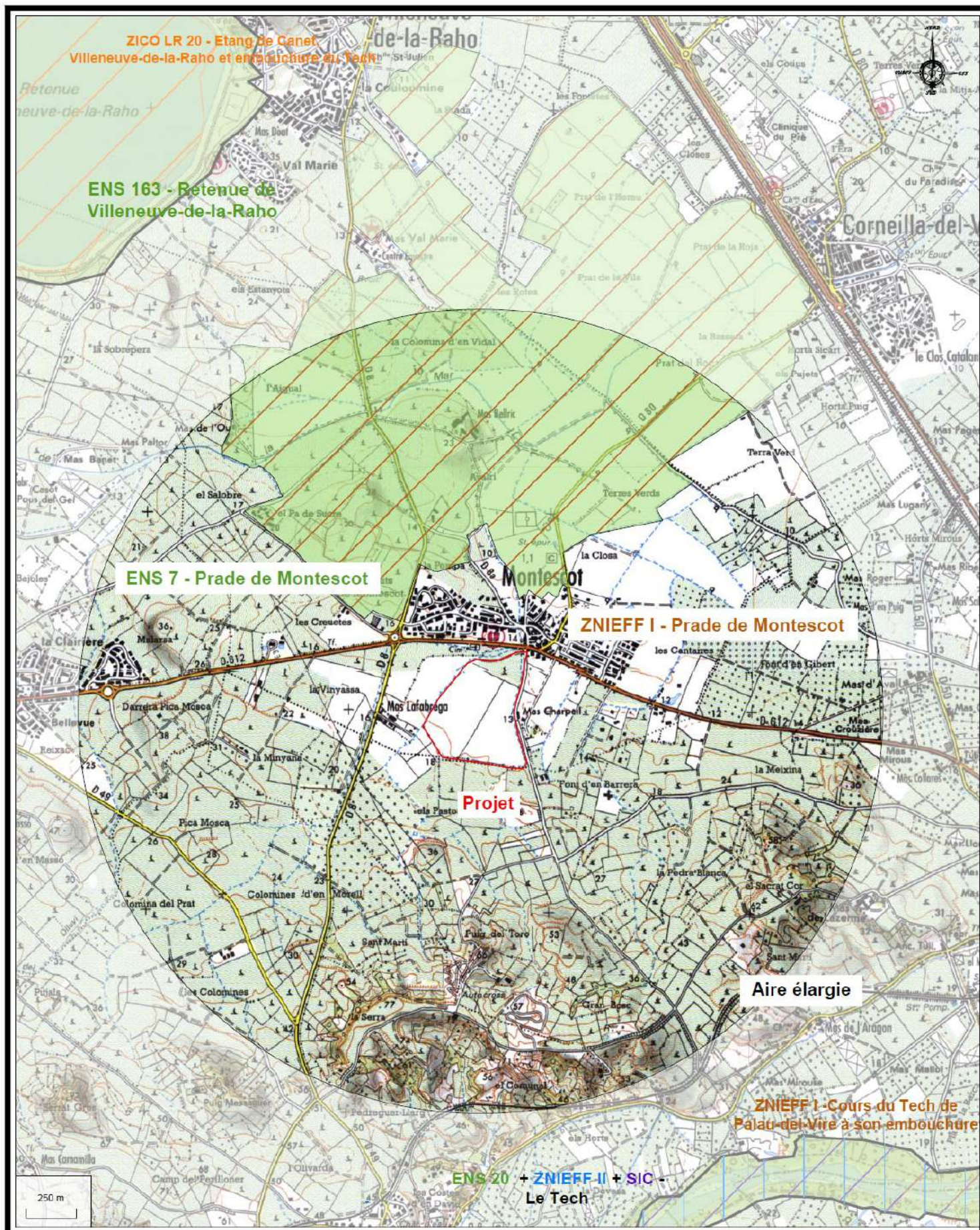
La zone d'étude est comprise dans des inventaires d'espèces remarquables tels que :

- les ZNIEFF : on dénombre autour du site une ZNIEFF de type 1 ;
- les ENS : un ENS est présent non loin de la zone d'étude.

Le tableau suivant présente les différentes zones d'inventaires d'espèces remarquables se situant à proximité du site.

Type	Dénominatio n	Codificatio n	Distance au projet	Description de la zone
Inventaires d'espaces remarquables				
ZNIEFF Type I	Prade de Montescot	0000-5035	250 m au Nord	La ZNIEFF de type I n°0000-5035 « Prade de Montescot » se situe au sein de la Plaine du Roussillon, à cinq kilomètres au Sud de Perpignan. Cette zone humide de 457 hectares forme une large dépression enclavée au sein d'un territoire viticole. Elle est composée de prés humides plus ou moins halophiles (salés) entrecoupés de haies lui dosant ce paysage bocageux. Ce site est compartimenté par un réseau d'agouilles et de fossés déterminants pour le fonctionnement hydraulique de la zone. Cet espace naturel se situe au sein d'un territoire urbanisé (la commune de Montescot). La diversité des types de milieu ainsi que leur organisation en mosaïques et leur durée de submersion permettent l'accueil d'une diversité faunistique et floristique importante. Cette ZNIEFF abrite : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 espèces végétales déterminantes et remarquables,</li> <li>- 10 espèces animales déterminantes et remarquables : 1 lépidoptère ; 8 oiseaux et 1 reptile.</li> </ul>
ENS	Prade de Montescot	7	250 m au Nord	Il s'agit d'un nouveau site classé prioritaire de 453,58 ha qui présente un paysage de bocages préservé que l'on retrouve peu dans la plaine du Roussillon. Cette zone humide où dominent les pelouses et les prairies, est fortement convoitée par les promoteurs qui aimeraient y installer un golf ou des aménagements touristiques et de loisirs. D'autres menaces pèsent sur ce site comme la fermeture des milieux liée à l'abandon du pâturage, la perturbation du milieu par la cabanisation ainsi que le comblement et la destruction des zones humides. Cet espace est située au sein même du bourg de Montescot et s'étend ensuite plus au Nord de la commune. Le SDEN (Schéma Départemental des Espaces Naturels) lui donne une valeur écologique et paysagère évaluée à 27,50/40.

⇒ **Carte 37 « Zonages réglementaires et patrimoniaux », pages suivantes.**



## 2.4.2.1.1. Zonages désignés ou en cours de désignation au titre des directives européennes

Aucun site Natura 2000 n'est répertorié à moins de 2 km de la zone d'étude. Le site Natura 2000 le plus proche est le SIC – FR 9101478 - « Le Tech » situé à 2070 m au Sud de la zone d'étude.

## 2.4.3. Diagnostic écologique

⇒ Annexe 2 « Protection des espèces »,

### 2.4.3.1. La Flore et les Habitats

#### 2.4.3.1.1. La Flore

Le périmètre du projet n'est composé que d'un champ de céréales se développant en périphérie urbaine. Les seules espèces sauvages que l'on y trouve font partie du cortège des plantes messicoles ou rudérales.

En bordure du site se développe une ripisylve constituée de quelques essences (Chêne Pubescent (*Quercus pubescens*), Peuplier noir (*Populus nigra*), Platanes (*Platanus sp.*), etc.) alignées sur une ou deux rangées et en partie colonisée par la Canne de Provence (*Arundo donax*).

En bordure Ouest du projet se trouve un milieu en voie de fermeture composé d'une friche agricole et d'une chênaie thermophile.

La base de données communale de l'INPN ne recense que 5 espèces végétales sur le territoire de Montescot, la base de données SILENE en recense 73 dont 5 sont protégées : la Jacinthe romaine (*Bellevalia romana*), le Cressa de Crète (*Cressa cretica*), l'Euphorbe de Terracine (*Euphorbia terracina*), la Pulicaire de Sicile (*Pulicaria sicula*) et la Massette de Laxmann (*Typha laxmannii*).

Au total, 78 espèces floristiques ont été recensées au sein de la zone d'étude. Cette faible richesse floristique s'explique facilement par l'occupation des sols du site.

**Aucune espèce protégée n'a été recensée.**

⇒ Annexe 3 « Inventaire floristique de la zone d'étude »,

### 2.4.3.1.2. Les espaces agricoles

#### 2.4.3.1.2.1. Champ d'un seul tenant intensément cultivés (Code CORINE Biotopes 82.1)

La zone d'étude est essentiellement constituée d'un champ de céréales cultivé intensivement. On recense néanmoins en bordure du champ des adventices des cultures : le Coquelicot (*Papaver dubium*), la Roquette jaune (*Sisymbrium irio*)...

On y retrouve également quelques poacées sauvages comme le Brome mou (*Bromus hordeaceus*) ou l'Orge des rats (*Hordeum murinum*) ainsi que d'autres espèces provenant du chemin voisin comme la Mauve de bois (*Malva sylvestris*) ou le Compagnon blanc (*Silene latifolia* subsp. *alba*).

⇒ **Photographie 6 : Champ de céréales constituant la zone de projet**



#### 2.4.3.1.2.2. Les friches (code CORINE Biotopes 87.1)

On retrouve en bordure Sud-Ouest de la zone d'étude une friche issue de la déprise agricole d'une ancienne vigne. Cet espace ouvert est un secteur favorable à l'activité entomologique et constitue un territoire de chasse et/ou de nidification pour certains oiseaux.

Cette friche a été recolonisée par une importante strate herbacée composée de nombreuses espèces comme l'Orge des rats (*Hordeum murinum*), le Trèfle blanc (*Trifolium repens*), l'Urosperme de Daléchamps (*Urospermum dalechampii*), la Vigne sauvage (*Vitis vinifera*) ou encore le Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*). Elle est en voie de fermeture avancée puisque quelques Chênes pubescents s'y sont déjà développés. A terme, elle sera constituée d'une Chênaie thermophile comme l'habitat voisin.

⇒ **Photographie 7 : Espace enfriché de la zone d'étude**



### 2.4.3.1.3. Le fossé et sa ripisylve

Le fossé bordant le Nord et l'Ouest du projet est recensé comme habitat sous le nom de Fossés et petits canaux (code CORINE Biotopes 89.22).



Il accueille des espèces typiques des lits de rivières comme le Scirpe-jonc (*Scirpoides holoschoenus*), . Les talus sont colonisés par le Cerfeuil (*Anthriscus cerefolium*), le Gaillet caille-lait (*Galium verum*) et la Ronce des champs (*Rubus caesius*). On retrouve un second fossé en bordure Est du champ de céréales.



⇒ **Photographie 8 : Fossé du site d'étude à sec**  
⇒ **Photographie 9 : Fossé du site d'étude en eau**

Le fossé Nord est bordé par une ripisylve composée majoritairement de Chênes pubescents (*Quercus pubescens*), et dans une moindre mesure de Platanes (*Platanus sp.*), de Peupliers noirs (*Populus nigra*) et de Mûriers noirs (*Morus nigra*). Cet habitat est répertorié sous le nom : Forêts méditerranéennes de peupliers, d'ormes et de frênes (Code CORINE Biotopes 44.6).

Malgré le fait que ces arbres aient été plantés il y a plusieurs dizaines d'années, il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire recensé sous le nom : chênaies-ormaies méditerranéennes 92A0.9. Cet espace arboré est fortement colonisé par des Peuplements de Cannes de Provence (Code CORINE Biotopes 53.63), espèce envahissante des cours d'eau. Cette chênaie rivulaire devient rare dans le département, d'où son caractère patrimonial.

⇒ Photographie 10 : Ripisylve du fossé au Nord du projet



#### 2.4.3.1.4. Les espaces anthropiques

##### 2.4.3.1.4.1. Les jardins potagers de subsistance (Code CORINE Biotopes 85.32)

En bordure Sud-Ouest de la zone d'étude se situe un jardin potager, en limite de la Chênaie. On en trouve un second au Sud-Est, derrière la zone de projet. Cet espace accueille divers fruits et légumes.

⇒ Photographie 11 : Jardin potager de la zone d'étude



##### 2.4.3.1.4.2. Pelouses méditerranéennes subnitrophiles (34.8)

On trouve au Nord de la zone d'étude, en bordure de la ripisylve, une bande de quelques mètres régulièrement fauchée servant principalement à garder un accès au jardin potager situé plus à l'Ouest.

Cette formation est principalement composée de poacées, en particulier des annuelles comme le Brome mou (*Bromus hordeaceus*) ou encore la folle avoine (*Avena sativa subsp. fatua*) mais aussi des fabacées et des crucifères comme la Vesce cultivée (*Vicia sativa*) et la Bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*). Ces familles se développent de manière pionnière sur un sol nu et riche en nitrate, principalement apporté par les intrants chimiques de la culture voisine.

⇒ Photographie 12 : Espace fauché longeant le fossé au Nord/Nord-Ouest du projet



##### 2.4.3.1.4.3. Bâti (Code CORINE Biotopes 86)

Le projet est bordé à l'Est par le chemin de Saint-Martin. Ce genre de route goudronnée et compacte empêche le développement de toute végétation.

⇒ Photographie 13 : Chemin de Saint Martin

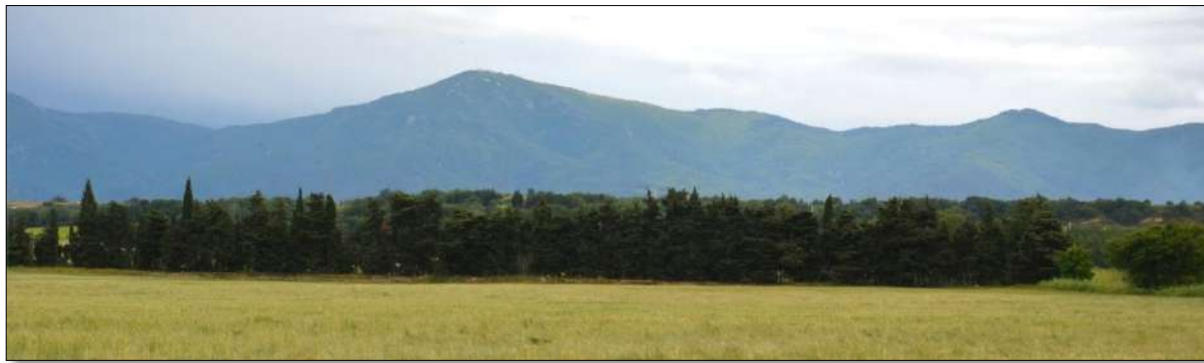


### 2.4.3.1.5. Les espaces boisés

#### 2.4.3.1.5.1. Alignement d'arbres (code CORINE Biotopes 84.1)

On observe au Sud de la zone d'étude, un alignement de Cyprès (*Cupressus sempervirens*). Plusieurs espèces d'oiseaux trouvent refuge au sein de cet habitat.

⇒ Photographie 14 : Alignement de Cyprès au Sud de la zone d'étude



#### 2.4.3.1.5.2. Bois occidentaux de Quercus pubescens (Code CORINE Biotopes 41.711)

Au Sud-Ouest de la zone d'étude se trouve un bois de Chênes pubescents (*Quercus pubescens*) thermophiles. Ce boisement constitue le climax de la phase de colonisation postculturale de la friche. Les arbres ont atteint leur hauteur maximale, aux environs des 20 à 25 m.

⇒ Photographie 15 : Chênaie au Sud-Ouest de la zone d'étude



### 2.4.3.1.6. Synthèse des habitats

Le tableau ci-après liste l'ensemble des habitats évoqués précédemment.

⇒ Tableau 28 : Habitats recensés sur le secteur d'étude

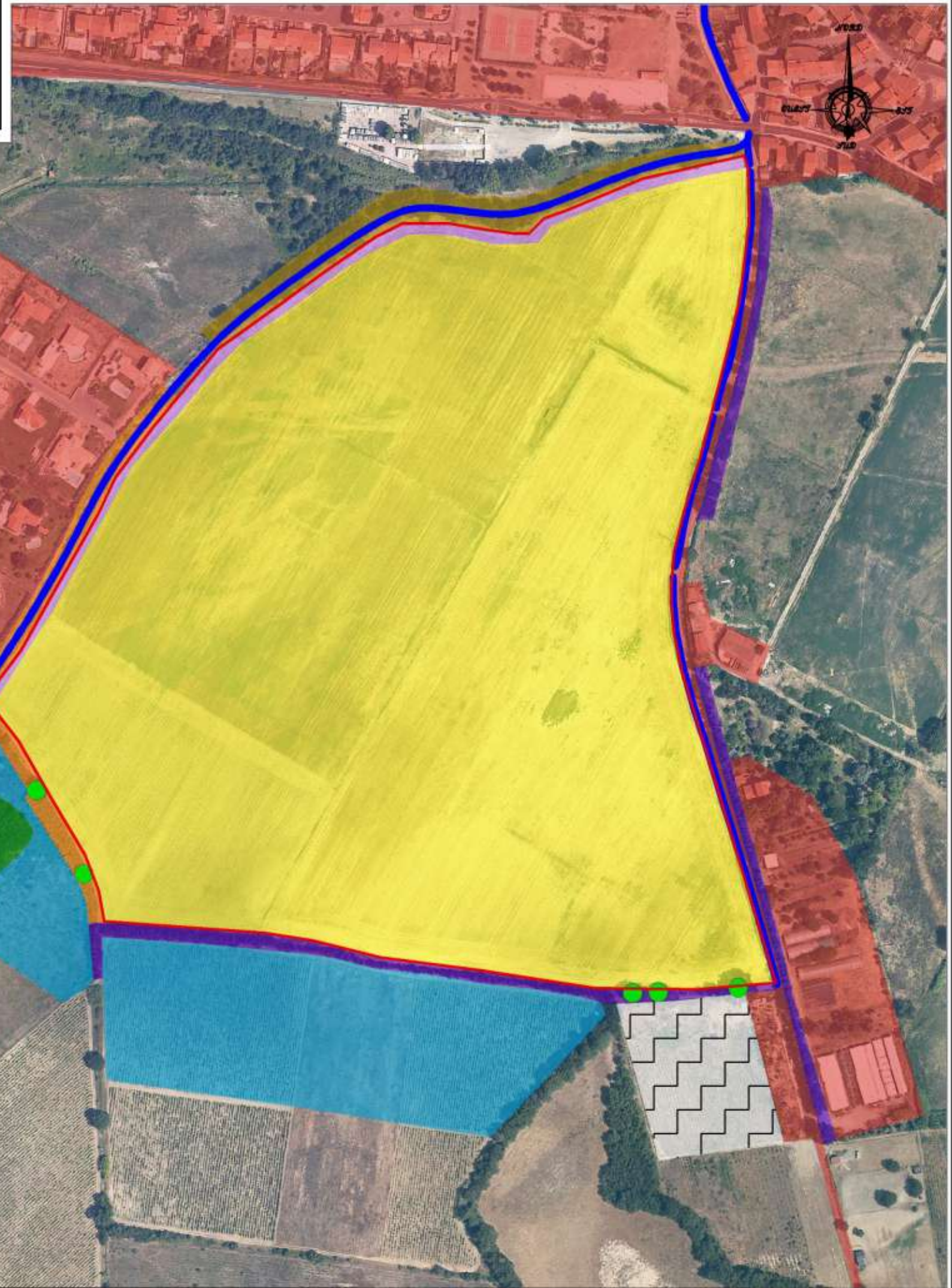
Code CORINE Biotope	Habitat	NAT 2000	Commentaires	Enjeu écologique
34.8	Pelouses méditerranéennes subnitrophiles	-	Bande régulièrement fauchée longeant le fossé	Faible
41.711	Bois occidentaux de <i>Quercus pubescens</i>	-	Chênaie thermophile	Moyen
44.6	Forêts méditerranéennes de peupliers, d'ormes et de frênes	92A0.9	Ripisylve du canal dominée par les Chênes pubescents de haute fige. Participation à la trame verte. Habitat d'intérêt communautaire	Moyen
53.63	Peuplement de Cannes de Provence	-	Peuplements de Canne de Provence envahissant la ripisylve du fossé	Faible
82.1	Champ d'un seul tenant intensément cultivé	-	Champ de céréales cultivé intensivement	Faible
84.1	Alignement d'arbres	-	Alignement de Cyprès	Faible
85.32	Jardins potagers de subsistance	-	Jardins potagers privatifs	Très faible
86	Bâti	-	Chemin de Saint-Martin	Nul
87.1	Terrains en friche	-	Friches sur anciennes vignes en cours de fermeture et de recolonisation par le Chêne pubescent	Faible
89.22	Fossés et petits canaux	-	Fossés souvent à sec récoltant les eaux pluviales et les eaux de ruissellement du secteur	Faible

A noter que le fossé et sa ripisylve présentent un enjeu réglementaire vis-à-vis du SDAGE RM qui préconise le maintien et la restauration des cours d'eau et de leur végétation rivulaire.












⇒ Carte 38 « Cartographie des habitats au 1/1 250<sup>ème</sup> », page suivante.

# HABITATS NATURELS

Extrait orthophotoplan - Echelle: 1/3000



## Légende

Code CORINE Biotopes	Habitats	NAT 2000
 34.8	Pelouses méditerranéennes subnitrophiles	-
 41.711	Bois occidentaux de <i>Quercus pubescens</i>	-
 44.6	Forêts méditerranéennes de peupliers, d'ormes et de frênes	92A0.9
 53.63	Peuplements de Canne de Provence	-
 82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	-
 84.1	Alignement d'arbres	-
 85.32	Jardins potagers de subsistance	-
 86	Bâti	-
 87.1	Terrains en friche	-
 89.22	Fossés et petits canaux	-
Périimètre du projet		
 Grands arbres		

### **2.4.3.1.7. Continuités écologiques**

#### **2.4.3.1.7.1. Trame bleue**

La trame bleue au sein de la zone se résume au fossé situé en bordure Nord de la zone de projet. Celui-ci est régulièrement à sec, notamment durant la période estivale mais il est en eau, en automne et au début du printemps (lors des fortes pluies).

On recense aussi un autre fossé, à l'Est du champ, mais ce dernier ne fait que récupérer les eaux pluviales de la zone, il s'agit d'un corridor secondaire de déplacement.

#### **2.4.3.1.7.2. Trame verte**

La ripisylve du fossé ainsi que les alignements de Cyprès au Sud et à l'Est sont des espaces formant chacun un réservoir de biodiversité au niveau du secteur, principalement pour les oiseaux qui viennent y trouver refuge et nourriture. Les friches au Sud/Sud-Ouest sont des espaces refuges pour la faune et particulièrement les oiseaux.

La chênaie à l'Ouest du site d'étude est également un réservoir de biodiversité mais son caractère fermé lui permet d'accueillir une biodiversité différente et moins fréquente dans ce type d'espace urbain et agricole ouvert.

⇒ **Carte 39 « Continuités écologiques », page suivante.**

# CONTINUITES ECOLOGIQUES

Extrait orthophotoplan - Echelle: 1/ 3000

13 - PS - 483 A

## Légende

### Trame verte



Corridors écologiques : Ripisylve, alignements d'arbres...

### Trame bleue



Corridors écologiques : Fossés



Zone d'étude



Discontinuités écologiques : routes, centre urbain, habitations

